

La République Démocratique du Congo dans le processus de la démocratisation (1990 – 2021)

Par Mathe Sadiki Roger

est Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de Oicha /RD Congo

Résumé

La préoccupation majeure de cette étude était de savoir à quand remonte le processus de la démocratisation de la République Démocratique du Congo (R.D.C.) et si les gouvernants dudit pays dirigent en respectant ou en appliquant les principes démocratiques.

Au terme de nos investigations, avons constaté que le processus de la démocratisation de la R.D. Congo remonte avant l'accession du pays à l'indépendance car pendant cette période s'est observé le multipartisme bien que reflétant le caractère tribal et la mise en application de certaines idées issues des mouvements d'émancipation.

Mais, après la prise du pouvoir par Mobutu en 1965, cette acquisition démocratique a été étouffée par le monopartisme. Ce n'est qu'avec le vent de la « PERESTROIKA » sur le continent africain entre 1989 – 1990 et le discours du Maréchal Mobutu le 24 avril 1990 que le pays va amorcer de nouveau le processus de la démocratisation. Ce processus s'est concrétisé avec l'organisation des élections de 2006, 2011 et 2018. Malheureusement, cette démocratisation est toujours déjouée par la géopolitique de l'Afrique et par les dirigeants congolais. Les graves problèmes que pose le blocage du processus démocratique demeurent le non respect des textes légaux, l'absence d'un leadership capable de combattre les antivaleurs et la convoitise des richesses par les pays étrangers.

Pour bien assoir la démocratie en R.D.Congo, certains défis sont à relever pendant cette période de la Troisième République. Il s'agit des défis liés aux alliances politiques opportunistes, à la création d'une opposition républicaine, à la violence verbale ou physique, à la vérité et justice, à la société civile, etc.

Donc, la prise de conscience de tout congolais et le respect de l'éthique politique par les dirigeants congolais s'avère indispensable. La présence d'un leadership politique efficace et d'une gouvernance responsable mérite une attention particulière de tous ceux et de toutes celles qui veulent changer le destin de la R.D.Congo.

ABSTRACT

The overall preoccupation of this study was to know when the recovery process of democratization of Democratic Republic of the Congo, if the government of the said states lead in respecting or in applying the democratic principles.

At the end of our investigations, we certified that the democratization process of DRC recovers before the independence accession of the country, due the fact that, it has been observed the multipartisms although reflecting the tribal characters and the inforcement of some ideas questions of emancipation movements.

However, it is after the power taking by Mobutu in 1965, that the democratic acquisition had been stifled by monopartism. Thanks to "PERESTROIKA" a political wind on the Africa continent between 1989 till 1990 and Marshal Mobutu's speech in April 24 th, 1990 that the states will initiate the new democratization process. The processus has been shaped with the organization of elections in 2006, 2011 and 2018. Unlikely, the democratization is always foiled by geopolitics of Africa and by Congolese leaders. The serious issues which block the democratic processus remain the un respect the legal texts, the absence of leadership which can be able to struggle for the human dignity and the lust of wealth by neighbours states.

To establish democracy in Democratic Republic of Congo, some challenges are to be raised during the third Republic period. Indeed, it is about challenges linked to political opportunist's alliances to the creation of republican opposition, verbal violence or physic violence, to truth and justice, to the civil society, and so on.

Therefore, the conscience realization of all Congolese and the politics ethic respect by Congolese leadership should be essentially proved. The presence of an effective politic leadership and a responsible governance which deserves a particular attention of all those who need to change the Democratic Republic of the Congo destiny.

Date of Submission: 20-08-2021

Date of Acceptance: 05-09-2021

I. Introduction

Le 30 juin 1960 fut un jour, le Congo fête « Vive l'indépendance ». Le roi des Belges a parlé. Pour lui, le Congo nouveau est « cadeau de la Belgique aux congolais ». « Merci Sir, nous vous en sommes reconnaissants » avait répondu le premier Président de la République du Congo, Joseph Kasa-vubu¹. A la même date, Lumumba dans son discours avait déclaré ce qui suit : « Nous allons mettre fin à l'oppression de la pensée libre et faire en sorte que les citoyens jouissent pleinement des libertés fondamentales prévues dans la Déclaration des Droits de l'homme. Nous allons supprimer efficacement toute discrimination et donner à chacun la juste place que lui vaudra sa dignité humaine, son travail et son dévouement au pays. Nous allons faire régner, non pas la paix de fusils et des baïonnettes, mais la paix des cœurs et de bonnes volontés ». Cet extrait marque la première étape d'un plan démocratique et a assombri incontestablement les heures historiques du pays. Après la création du M.P.R, pendant la deuxième République, le « Manifeste de la N'Sele » stipule que : le M.P.R proclame que son but est de libérer les Zaïrois et les Zaïroises de toutes les servitudes et d'assurer leur progrès en édifiant une République vraiment sociale et vraiment démocratique². Au clair du célèbre discours du 24 avril 1990, la République du Zaïre à l'époque aspirait à la démocratie avec la proclamation du multipartisme par le Maréchal Mobutu.

Au terme de l'article premier, alinéa 1 de la constitution du 18 février 2006, la RDC est, dans ses frontières du 30 juin 1960, un Etat de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc.

Le choix du sujet sous examen n'est pas fortuit, c'est-à-dire pris au hasard. Il est utile de souligner ici que les faits historiques qui ont alimenté le processus de la démocratisation de la RDC ont largement contribué à enrichir les annales de l'histoire politique contemporaine.

L'exploitation de ce travail nous permettra d'enrichir notre bagage intellectuel en matière des principes démocratiques comme vecteur d'une bonne gouvernance, cela étant attendu sur le plan pratique. Depuis CICERON auteur latin du 1^{er} siècle av. JC, on sait que le pouvoir n'est pas quelque chose que l'on assume et qui n'a pour avantage que l'honneur d'avoir su servir l'intérêt général³. C'est-à-dire ceux qui détiennent le pouvoir politique dans une société ne disposent pas de ces pouvoirs pour eux-mêmes, mais en vue du fonctionnement de l'intérêt de la communauté.

Pendant les trois premières décennies d'indépendance d'Etats africains, la plupart de ces derniers sont caractérisés par les régimes autocratiques et dictatoriaux. Vers les années 1989/1990, Michael GORBATCHEV, homme politique russe, va prôner la Pérestroïka qui signifie le changement dans la façon de diriger le pays, elle est caractérisée par la transparence dans la gestion de la chose publique et la vérité. Le vent de la Pérestroïka a soufflé sur la RDC en avril 1990. Les articles 6, 7 et 8 de la constitution du 18 février 2006, instaurent un nouvel ordre politique, fondé sur le multipartisme, Etat de droit et des libertés où la dévolution du pouvoir se fait par voie des urnes, un nouvel ordre politique démocratique où les partis politiques sont tenus au respect des principes du pluralisme, un régime où l'institution sous quelques formes que ce soit de parti unique est constitutif d'une infraction imprescriptible de haute trahison puni par la loi. L'opposition politique est reconnue en RDC. Les droits liés à son existence, ses activités et à sa lutte pour la conquête démocratique du pouvoir sont sacrés.

Ce tour d'horizon rapide des discours et textes juridiques relèvent que la démocratie a toujours été l'aspiration du peuple congolais. Mais, la question que l'on peut se poser est seule de savoir si la RDC a déjà été véritablement démocratique. De cette question fondamentale, d'autres non de moindre importance peuvent en découler :

1. A quand, le processus de démocratisation de la RDC remonte-il ?
2. Le gouvernement de la RDC respecte-t-il les principes démocratiques ?
3. Quelles seraient les entraves majeures aux processus démocratiques en RDC ?
4. Quelles stratégies devrait-on mettre en place pour sortir de la crise démocratique ?

En guise des réponses anticipatives à ces questions posées, il semble qu'en RDC le processus démocratique remonte aux années 1990. Compte tenu des différentes réalités que la population congolaise est entrain de vivre dans le pays, le gouvernement de la RDC semble fouler aux pieds les principes démocratiques. Les graves problèmes que pose le blocage du processus démocratique congolais seraient le non-respect des textes légaux par les gouvernants soit des problèmes liés à leur manque d'expérience politique, soit à leur immaturité politique, soit encore à l'ingérence des pays étrangers dans la politique congolaise. Pour sortir de cet enlisement démocratique, la prise de conscience de tous les congolais et le respect de l'éthique politique par les

¹ KAMBAYI BWATSHIA Jean Ph.D., La Belgique coloniale et le (s) Lumumba (s) au Congo, Ed. La Conférence, Kinshasa, 2013. P.13

² SAKOMBI INONGO et alii, Mélanges pour une révolution, éd. Lokole, Kinshasa, 1987, P.5

³ CICERON, cité par KAMBALE KABWANA Jeannot ; Etat de droit, Démocratique, fédéral au Congo Kinshasa, Ed. Harmattan, Paris, 2002, P.44

dirigeants congolais seraient nécessaires car le premier ennemi du congolais semble être le congolais. Dans ce travail de recherche, il est question de faire connaître à ceux qui vont nous lire que ce travail a pour objectifs :

- D'enrichir notre bagage intellectuel en matière des principes démocratiques comme vecteur d'une bonne gouvernance, cela étant attendu sur le plan politique ;
- De susciter l'esprit patriotique des congolais ;
- De doter les congolais d'une conception révolutionnaire ;
- D'aider les enseignants à avoir un bagage suffisant pour alimenter leurs matières d'histoire et d'éducation civique et morale.

II. Demarche Methodologique

Pour l'accomplissement de ce travail, nous nous sommes servis de la méthode historique qui nous a permis de décrire la grande marche qu'a suivie la démocratie en RDC depuis les années 1990. Pour rendre cette méthode plus efficace, nous avons appliqué la technique documentaire en rendant la vérité par la critique historique. Ainsi, pour une analyse rigoureuse, nous avons consulté les documents écrits à savoir : les ouvrages généraux, la constitution du 18 février 2016, les travaux de fin d'études et cours traitant de loin ou de près de ce thème. Pour essayer de nous compléter, l'utilisation de l'outil informatique, notamment de l'internet nous est nécessaire pour élargir le champ de nos investigations.

L'approche sociologique nous est également indispensable pour vérifier l'effectivité des principes démocratiques dans le vécu quotidien des congolais.

III. Concepts De Base

Dans ce point, il s'agit de définir les concepts liés à notre sujet de recherche intitulé « La RDC dans le processus de la démocratisation ».

A. Démocratie

La démocratie est définie comme le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.⁴

Elle se caractérise par les principes suivants :

- l'isonomie ou égalité devant la loi ; c'est-à-dire que la loi est la même pour tous. Elle est faite par le peuple et tout le peuple doit s'y soumettre ;
- l'isocratie ou égale participation au pouvoir, cela consacre le principe de l'alternance au pouvoir ;
- l'isogorie ou liberté d'opinion et de pensée, caractéristique aujourd'hui également de la liberté de manifestations publiques ;
- la philanthropie ou fraternité entre les citoyens en terme d'assistance et qui crée l'unité sociale entre les citoyens ;
- le gouvernement par le peuple, aujourd'hui la souveraineté qui, ne se déléguant pas, est exercée par chaque citoyen. D'où, la démocratie représentative et la souveraineté populaire s'exerçant directement par les citoyens sous forme de référendum ou de plébiscite⁵.

B. Démocratisation

La démocratisation c'est l'action par laquelle les gouvernements ou tout groupe social tentent ou prétendent concrétiser l'affirmation théorique de la démocratie⁶. D'où, il s'agit de réduire les inégalités d'accès à la chose publique ou rendre accessible la chose publique au plus grand nombre de la population. Etymologiquement, « la chose publique ». Il s'agit dans son sens le plus général, d'une forme d'organisation politique dans laquelle le pouvoir n'est pas détenu par une seule personne et où la fonction de chef de l'Etat ne se transmet pas de façon héréditaire. Nombreux auteurs (Jean Bodin, JJ Rousseau, ...) considèrent qu'un Etat est une République dès lors qu'il est régit par des lois et qu'il poursuit l'intérêt général : c'est le cas de « tout Etat régit par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être, car alors seulement l'intérêt public gouverne ». Il s'agit donc d'un système politique dans lequel l'Etat sert l'intérêt commun, et non des intérêts particulier ou partisan. Pour d'autres auteurs, comme Charles de Montesquieu par exemple, la République est un système politique dans lequel c'est le peuple qui détient la souveraineté ; il s'agit donc

⁴ DEBBASCH Charles et alii, Lexique de politique, Ed. Dalloz, Paris, 2001, P. 134

⁵ MWANA WA VENE Roger; Notes de cours d'Etude des doctrines Politiques et économiques, IIE Licence en HSS, inédit, ISP/Oicha, 2017 – 2018

⁶ DEBBASCH Charles, op. cit. P. 136

d'une notion relativement proche de celle de démocratie⁷. Ainsi, pour Cicéron, la République combine ce qu'il y a de meilleur dans la monarchie, l'aristocratie et la démocratie⁸

C. Congo

Le Congo, c'est un Etat d'Afrique centrale ayant une superficie de 2.345.000 Km² et neuf pays limitrophes. Il fut une colonie Belge et a obtenu son indépendance le 30 juin 1960.

IV. LA R.D.C. EN MARCHÉ VERS LA DÉMOCRATIE

Le processus de la démocratisation de la R.D.C. a commencé avant les années 1960 suite à l'acquisition par les leaders congolais des certaines idées par exemple émises pendant la conférence de Bandoeng, les mouvements d'émancipation (le panafricanisme, l'ujamaa, l'apartheid), la conférence panafricaine d'Accra, le discours du général Charles de Gaulle en Brazzaville, etc. Toujours avant 1960, la R.D.C. a été caractérisé par le multipartisme, signe de la démocratie avec comme partie politiques :

- Le M.N.C. (Mouvement National Congolais) avec Lumumba, Nendaka et Kalonji ;
- Le P.S.A (Parti Solidaire Africain) avec Kamitatu et Gizenga ;
- Le CERECA (Centre de Regroupement Africain) avec Miruho et Kashamura ;
- L'ABAKO (Alliance des Bakongo) avec Nzenza Landu et Kasavubu ;
- Le PUNA (Parti de l'Unité Nationale) avec Bolikango et Eketebi ;
- La CONAKAT (Conférence des Associations du Katanga) avec Moïse Tshombe.

Ces partis politiques ont fonctionné jusqu'à la prise du pouvoir par le feu président Mobutu. Ce dernier, une fois prendre le pouvoir, va instaurer le monopartisme avec l'unique parti politique appelé M.P.R. (Mouvement Populaire pour la Révolution), d'où blocage du processus de la démocratisation du pays et cela jusqu'aux années 1990.

La démocratie en RDC est le résultat du vent de la « PERESTROIKA » sur le continent africain entre 1989-1990. Le 24 Avril 1990, Mobutu décréta la démocratisation du Pays. Il n'en voulait pas, il voulait garder la haute main sur le processus politique nouveau et voulait rester maître du jeu politique. Malheureusement, pour lui, il venait d'ouvrir la boîte de Pandore. A cette date, il signe son arrêt de mort politique en faisant un « coup d'Etat » contre lui – même.

Devant les corps constitués et les forces vives du pays convoqués à la cité historique de la N'selé à Kinshasa, le 24 Avril 1990, le maréchal président annonce à la face du monde sa décision de mettre fin au règne du MPR- parti Etat et de prendre désormais congé du MPR⁹. Pour lui, la démocratisation est un cadeau du Président – fondateur et non l'expression de la volonté du peuple lors des consultations populaires.

En réalité, la République du Zaïre venait ainsi de basculer dans la démocratisation à l'instar des autres pays africains. Mobutu veut un multipartisme à minima, c'est-à-dire limité à trois partis politiques (le MPR, l'UDPS et un autre parti à créer), estimant que les Zaïrois ne sont pas encore mûrs pour la démocratie. Cependant, les esprits et la parole s'étant libérés au joug de la dictature, la contestation est farouche et le dictateur recule. Le multipartisme est donc intégral. Des partis politiques se créent du jour au lendemain descendant dans l'arène politique pour revendiquer bruyamment malgré le tonnerre du MPR¹⁰.

Les populations se sentant davantage étouffées ne peuvent exploser à la longue pour aboutir à un phénomène de contestation du pouvoir. Le 24 avril 1990, sous la contrainte, le président Mobutu inaugure le multipartisme au Zaïre. Au lendemain de son discours du 24/4/1990, les différents leaders des partis politiques débattaient autour de changement du président de la république et la nomination du premier ministre. L'opposition incarnée par l'UDPS exigea la démission du président Mobutu car s'étant auto-exclut du MPR. Malgré cette réaction qui donna le ton d'une transition conflictuelle, le 25 avril 1990, Mobutu nomma le professeur Lunda Bululu comme premier ministre.¹¹

Ce processus a été déjoué par la géopolitique de l'Afrique et surtout par la rébellion de l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération) avec la prise du pouvoir par Mzee Laurent Désiré Kabila. Après l'assassinat de ce dernier le 16 janvier 2001, son successeur Joseph Kabila, ouvre la voie à une transition pouvant aboutir à démocratisation du pays. Cette transition était fondée sur l'accord global et inclusif

⁷ Yves ALPE, et Alii, *Lexique de sociologie*, Ed. Dalloz, Toulouse, 2007. P. 252

⁸ DORTIER Jean-François, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Ed. Sciences humaines, Ed. Sciences humaines, 2004. P. 731

⁹ ARON, R, *Démocratie et totalisme*, éd. Gallimard

¹⁰ NDANZIWELE à NZIEM, *histoire générale du Congo. De l'Héritage ancien à la République démocratique*, Duculot, Belgique, 1997, p.560

¹¹ KAVUGHO KAZINGUFU, *le multipartisme et le monopartisme en RDC (1960-1990)*, TFC en R.I, UOR, 2010, p.55

signé à Pretoria, le 17 décembre 2002, à l'issue du dialogue inter-congolais sous la double médiation des Nations Unies et de l'Afrique du Sud.

Ayant l'ambition de doter la République Démocratique du Congo des dirigeants élus démocratiquement au terme de la période de transition, les délégués au dialogue inter congolais ont adopté la création d'une commission électorale Indépendante (CEI), le 18 avril 2002 à Sun-city ayant pour mission principale l'organisation des élections à tous le niveau. Malheureusement sur onze scrutins à réaliser, il ya eu seulement la réalisation de cinq scrutins, à savoir :

- ✓ Elections du Président ;
- ✓ Elections des députés Nationaux ;
- ✓ Elections des députés provinciaux ;
- ✓ Elections des sénateurs ;
- ✓ Elections des gouverneurs et vice-gouverneurs.

Arriver à organiser ces cinq scrutins n'était pas facile. Le chemin de la stabilisation a été parsemé d'embûches au point qu'en octobre 2004, le comportement de la classe politique congolaise amenait le Ministre belge des Affaires étrangères, Karel de Gucht, à évoquer devant le parlement à Bruxelles, le scénario possible d'un « échec » de la transition au Congo, à moins d'un effort accru de la communauté internationale¹².

Après organisation de ces cinq scrutins en 2006, en 2011 et en 2018 par la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante), cela prouve en suffisance que la R.D.Congo a acquis certains aspects de la démocratie. Pour bien assoir la démocratie en R.D.C., certains défis sont à relever pendant cette période de la troisième république.

V. LES DEFIS DE LA TROISIEME REPUBLIQUE

L'héritage politique que nous a légué la transition issue de l'accord global et inclusif signé à Pretoria le 17 décembre 2002 est une situation complexe, un moment de tous les dangers. La période que nous traversons durant cette III^e République est caractérisée par des déviations démocratiques. *Quels défis pour la démocratie en RDC ?*

A. Défi des alliances politiques opportunistes

Pour remporter les élections de 2006, il ya eu formation des alliances politiques, d'où l'AMP (Alliance pour la Majorité Présidentielle) ayant à sa tête le PPRD et l'UN (Union pour la Nation) ayant à la tête le MLC. Ce même scénario s'est observé aux élections de 2011 avec l'existence de la MP (Majorité Présidentielle) ayant à la tête toujours le PPRD et l'opposition ayant à la tête l'UDPS et de 2018 avec l'existence du F.C.C (Front Commun pour le Congo), de LAMUKA et de CACH (Cap vers le Changement).

La MP (Majorité présidentiel), après élections de 2011, étant majoritaire au parlement, c'est-à-dire, à l'Assemblée Nationale et au Sénat, provoque une mutation profonde de l'environnement politique en RDC. Conformément à l'article 138 de la constitution du 18 février 2006, le parlement a le pouvoir de contrôler le gouvernement, les entreprises publiques ainsi que les établissements et services publiques.

Malheureusement le contrôle parlementaire a toujours été rejeté par le fait majoritaire. Plusieurs motions initiées par les parlementaires de l'opposition sont toujours déjouées par ceux de la majorité au pouvoir. Force est de constater que pendant cette troisième République, le fait majoritaire a rendu impossible le renversement du gouvernement par le parlement. Initier une motion n'a plus de sens. Elle est devenue une source de corruption au sein du gouvernement et du parlement. D'où la nécessité de lutter contre les antivaleurs s'avère indispensable. Chose à encourager, l'actuelle coalition qui est au pouvoir, appelée « Union Sacrée » a commencée à lutter contre certaines antivaleurs par l'arrestation de certaines personnalités politiques.

B. Défi de la création d'une opposition républicaine

En RDC, certains opposants sont qualifiés de « Chauve-souris ». La journée ils sont dans l'opposition, tandis que la nuit ils sont dans la majorité. Depuis la démocratisation, à partir des années 1990 jusqu'à nos jours, il ya des opposants qui se laissent « achetés » ou « soudoyés » par les régimes en place.

Conformément à la loi n° 07/008 du 4/12/2007 définissant l'opposition en RDC, à son article 16, il est dit que « l'opposition » a le devoir de promouvoir la culture démocratique, notamment par la tolérance, la non violence et le soutien du principe de l'alternance dans le cadre d'une lutte politique pacifique ». Chose étonnante, lorsque les tenants du pouvoir accordent à certains opposants la magistrature, ces derniers changent des casquettes et sont maintenant les premiers à bloquer le processus de l'alternance au pouvoir. D'où, la vraie opposition républicaine reste une nécessité pour la RDC.

¹² Marie-France CROS et François MISSER, La géopolitique du Congo (R.D.C.), Ed. Complexe, Paris, 2006, P. 88

C. Défi de la violence verbale ou physique

Le parcours de la troisième République dès la veille de son démarrage jusqu'à nos jours est marqué par une montée dangereuse du recours à la violence. Ayant perdu les élections ; le camp de Jean-Pierre BEMBA s'est durci et a été tenté par des actions de violence. Les événements ont pris un tournant décisif le 27 juillet 2006 lors de l'entrée triomphale à Kinshasa à l'avant-veille des élections présidentielles du premier tour. Ce jour-là, ses partisans ont déclaré que « Kinshasa est tombé ». La conséquence a été l'assassinat d'une demi-douzaine des policiers dont certains ont été brulés vifs. Ce bras de fer a dégénéré par la suite avec les affrontements du 20, 21 et 22 août 2006 durant lesquels des policiers et des militaires ont connu le même sort que leurs collègues du 27 juillet¹³. Autre acte de violence, c'est le carnage de Beni ville et Beni territoire. Ce carnage a commencé après avoir confié à Joseph KABILA le deuxième et dernier mandat comme président de la République aux élections de 2011. Au lendemain de l'ouverture du procès dans le dossier de l'assassinat du Colonel MAMADOU NDALA Moustapha, dans la nuit du 2 au 3 octobre 2014, des hommes en armes blanches firent la première incursion dans le village de Mukoko où ils tuèrent deux personnes. Ce fut le début des massacres dans Beni ville et territoire.

Du 2 octobre 2014 au 31 mai 2015, on a enregistré plus de quatre cent cinquante personnes massacrées dans la ville et le territoire de Beni (au Nord-Kivu) et à Ndalia (en territoire d'Irumu, Province de l'Ituri). Aucun assaillant n'a été attrapé ni par les militaires congolais, ni par les forces de la MONUSCO dans leurs patrouilles diurnes et nocturnes en véhicule et en hélicoptères¹⁴.

Malgré les visites successives (en octobre et novembre 2014) des autorités politico administratives et militaires en Beni ville et territoire, dont le chef de l'Etat congolais, le Président Joseph KABILA, les massacres continuèrent¹⁵. L'opinion se souviendra que du 11 au 17 décembre 2013, vingt-deux personnes avaient été tuées sauvagement à la manchette par les présumés ADF sur l'axe Mwenda/Byangolo-Kikingi, en secteur de Ruwenzori, territoire de Beni. Aucune enquête n'a été diligentée pour identifier les assaillants. Au total, ces massacres de Beni ville et Beni territoire ont entraîné la mort de 790 personnes, du 11 décembre 2013 au 02 octobre 2016¹⁶.

Autres actes de violences, citons :

- Le phénomène Kamwena N'sapu au Kasai a fait des victimes de mort ;
- Le phénomène Mai-mai qui est entrain d'endeuiller la population et les FARDC ;
- Les manifestations de la secte politico religieuse « Bundu Dia Kongo » ont entraîné une centaine des morts dans le camp de la secte et des militaires ;
- Les exilés Hutu rwandais et les FDLR, le groupe rebelle CNDP, etc. continuent d'endeuiller la population congolaise.

Etant donné que l'Etat congolais sombre dans une défaillance totale, la réforme de l'administration publique s'avère une priorité des priorités.

D. Défis de la vérité et de la justice

Les acteurs politiques de la troisième République sombrent dans une démagogie et dans des tracasseries administratives, fiscales, militaires, policières, ... Pour faire face aux démagogues et les agents de l'Etat qui tracassent la population, la prise de conscience des représentants du peuple s'avère indispensable.

E. Défis de la société civile

Si la démocratie tend à s'affaiblir, la société civile en a une part de responsabilité à cause de sa défaillance. Pendant cette troisième République, certains partisans de cette structure sembleraient être achetés par le régime en place. Elle est donc appelée, elle aussi à se reformer. Elle devra être :

- Une société civile en même de concerter, de travailler en synergie ;
- Une société civile adulte, au-delà des querelles de leadership ;
- Une société civile crédible et non en cheval sur la politique et la société civile ;
- Une société civile non partisane, qui ne se range pas derrière des idéologies politiques ;
- Une société civile professionnelle, qui ne traite pas à la légère les questions techniques ;
- Une société civile intègre, qui pratique la bonne gouvernance et la démocratie dans son propre fonctionnement ;
- Une société civile qui s'engage résolument dans la promotion, la réconciliation, la cohésion, la culture de la paix, la non-violence et la tolérance ;

¹³ MINANI BIHUZO Rigobert, 1990-2007, 17 ans de transition politique et perspective démocratique en R.D.C., Kinshasa, 2008. P. 121

¹⁴ KAHINDO MUKE Christian, Nord-Kivu : 25 ans de noir, RD. Monda, Beni, Nord-Kivu, 2016, P. 53

¹⁵ Idem, P. 57

¹⁶ Ibidem, PP. 69 – 70

– Une société civile qui accompagne la jeune démocratie à la base en insistant sur les actions de bonne gouvernance, etc.¹⁷.

VI. Conclusion

La préoccupation majeure de cette recherche était de savoir à quand remonte le processus de la démocratisation en RDC. Ensuite, si les gouvernements de la RDC dirigent le pays en respectant ou en appliquant les principes démocratiques. En outre, savoir les incidences des entraves aux processus démocratiques en RDC. Et enfin, nous nous sommes posé la question des stratégies à mettre en place pour sortir de la crise démocratique en RDC.

En guise d'hypothèse, bien qu'après la succession de la RDC à l'indépendance, il y a eu des textes et documents reflétant les caractères démocratiques, les processus de la démocratie remonte aux années 1990 avec la proclamation du multipartisme par Mobutu en RDC. Malgré qu'il ya quelques acquis de la démocratie observés après 1990 tels que le fonctionnement des plusieurs partis politiques, l'organisation des élections présidentielles et législatives en 2006, 2011 et 2018, l'adoption de la loi sur la décentralisation, les élections référendaires de 2005, ... certains principes démocratiques en RDC sont respectés sur le plan textuel. Ainsi, notre hypothèse est confirmée.

La pratique démontre que le pays souffre d'une mauvaise volonté dans la mise en application de ces principes, d'où blocage du processus démocratique.

Les graves problèmes que pose le blocage du processus démocratique demeurent d'abord le non respect des textes légaux. Tel est le cas de l'article 220 de la constitution du 18 février 2006 qui accorde au chef de l'Etat le mandat de 5 ans une fois renouvelable. Conformément à cet article, il fallait qu'à la fin de l'année 2016, le président Joseph Kabila cède le bâton de commandement de la RDC à un autre leader issu des élections démocratiques, libres et transparentes. Chose non faite, d'où violation dudit article.

Ensuite, au sein d'un Etat, le leadership politique est important dans la transformation de la vie des gens. Mais, il s'avère que le leadership politique congolais en particulier et l'élite en général est défaillante et corrompu. En RDC, le phénomène majoritaire handicape souvent le processus de la démocratie car en déposant par exemple une motion de censure, les élus du peuple n'hésitent pas à s'enrichir par l'argent de la corruption.

Enfin, la convoitise des richesses de la RDC par les pays étrangers pousse ces derniers à s'ingérer dans la politique congolaise et est à la source de plusieurs conflits sanglants dont les tenants et les aboutissants sont souvent difficiles à comprendre.

La faiblesse de l'Etat a toujours offert une occasion pour des forces étrangères criminelles de tous bords pour la déstabilisation du pays. Cette déstabilisation a des retombées néfastes sur la démocratisation de la RDC. Malheureusement, les congolais ne cessent de croire que leur propre bonheur sera fait par ceux-là mêmes qui les ont toujours spoliés. Ils semblent ignorer que lorsque les étrangers interviennent dans les affaires politiques du pays est un signe de violation du principe de la souveraineté d'un Etat.

Pour sortir de cette crise, la prise de conscience de tout congolais et le respect de l'éthique politique par les dirigeants congolais s'avère indispensable. La présence d'un leadership politique efficace et d'une gouvernance responsable mérite une attention particulière de tous ceux et de toutes celles qui veulent changer le destin de la RDC. Notre souhait est que notre engagement commun soit celui de la promotion de la paix et la sécurité, l'engagement pour le développement durable et le bien être de tous. Pour y arriver, l'enseignement patriotique s'avère indispensable dès l'enfance jusqu'à la vieillesse. La justice congolaise étant caractérisée par l'impunité qui est devenue une monnaie courante, mérite une redynamisation.

En définitive, étant donné que la mise en application de la démocratie en RDC cause problèmes et qu'elle est étouffée par l'élite congolaise et par les élus du peuple congolais à cause de non prise de conscience, la nécessité d'un leadership communautaire nouveau et l'engagement de la population solidaire est à promouvoir. Le souci de ce travail est d'armer le vrai peuple congolais de certains vertus comme le courage, l'amour de la patrie, les marches pacifiques, ... pour ne pas laisser leur avenir à la merci des hommes sans vision lointaine et qui ne s'attellent qu'à leurs propres intérêts et laisser les autres au péril.

Bibliographie

- [1]. Aron, R., *Démocratie et totalisme*, Ed. Gallimard, Paris, 1995.
- [2]. DEBBASH Charles et Alii, *Lexique de politique*, Ed. Dalloz, Paris, 2001.
- [3]. Jean-François, D., *Le dictionnaire des sciences humaines*, Ed. Sciences humaines, 2004.
- [4]. KAHINDO MUKE Christian, *Nord-Kivu, 25 ans de noirs*, Ed. Mondà, Beni, Nord-Kivu, 2016.
- [5]. KAMBAYI BWATSHIA Jean, Ph. D, *La Belgique coloniale et le (s) Lumumbiste (s) au Congo*, Ed. la confiance, Kinshasa, 2013.
- [6]. Mari France CROS et François MISSER, *La géopolitique du Congo (RDC)*, Ed. Complexe, Paris, 2006.
- [7]. MINANI BIHUZO Rigobert, *1990-2007, 17 ans de transition politique et perspective démocratiques en RDC*, Kinshasa, 2008.

¹⁷ MINANI BIHUZO Rigobert Sj, Op Cit, PP. 126 – 127

- [8]. NDAYWEL È NZIEM, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Ed. Duculot, Belgique, 1997.
- [9]. SAKOMBI INONGO et Alii, *Mélanges pour une révolution*, Ed. Lokole, Kinshasa, 1987.
- [10]. Yves ALPE et Alii, *Lexique sociologique*, Ed. Dalloz, Toulouse, 2007.
- [11]. MWANA WAVENE Roger, M. A , *Notes de cours d'étude des doctrines politiques et économiques*, Inédit, ISP-Oicha, L2 HSS, 2017 – 2018.
- [12]. KAVUGHO KAZINGUFU Esther, *Le multipartisme et le monopartisme en RDC (1960 – 1990)*, inédit, UOS-Beni, TFC en Relations Internationales, 2010.
- [13]. Accord global et inclusif, annexe I et II : de la répartition des responsabilités.
- [14]. La constitution du 18 février 2016.

Par Mathe Sadiki Roger. “La République Démocratique du Congo dans le processus de la démocratisation (1990 – 2021).” *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 23(08), 2021, pp. 52-59.